



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 21 décembre 2023

Monsieur le Maire de la Ville de Nice,
Monsieur le Président de la Métropole Nice Côte d'Azur,
Monsieur le Président du CCAS de la Ville de Nice,

Depuis de nombreuses années, l'intégralité des démarches et communications professionnelles des agents de la mairie de Nice, de la Métropole et du Centre Communal d'Action Sociale sont dématérialisées : demande d'absence, demande de formation, entretien professionnel annuel, informations RH, outils de prévention, accès aux publications du C.O.S et de la communication interne...

Par conséquent, l'accès à l'ensemble des applications et des informations via DOMUS, ainsi que l'attribution d'une adresse mail professionnelle, s'avèrent être des outils indispensables pour chacun des agents de nos trois entités.

Or, à ce jour, malgré de nombreuses interpellations en instances CST et F3SCT, trop d'agents ne possèdent toujours pas d'une adresse mail professionnelle ou d'un identifiant DOMUS.

De plus, de nombreux agents n'ont pas accès à un matériel informatique sur leur lieu de travail et ne disposent pas du temps nécessaire pour effectuer leurs démarches professionnelles ou prendre connaissance de leurs mails.

Nous savons que vous portez une particulière attention à la communication avec les agents. Aussi, nous vous demandons d'ouvrir des droits informatiques à l'intégralité des agents et de leur donner les moyens nécessaires pour leur utilisation.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

PD/ Le Syndicat CGT
Le Secrétaire Général

Hugues JEFFREDO